

# Vivre les bienfaits de Dieu, c'est possible



**R**ien n'est impossible à Dieu. Ceux qui tiennent debout devant la brèche voient leurs efforts toujours récompensés. Au nombre de ceux-ci, se trouve le frère Aimé Mbundu, dont l'histoire nous est contée ici en guise de témoignage. Pour la gloire de Dieu.

Au titre des impôts 2006, je reçois un avis de non imposition. J'exulte de joie. Elle ne sera que de courte durée. Les services des impôts se sont trompés dans leurs calculs. Cette année, je reçois une notification du trésor public m'enjoignant de m'acquitter de mon obligation civique : je dois payer 1622 euros au titre des impôts 2006, et ce dans un bref délai. Selon l'agent du trésor contacté à cet effet, ce nouveau calcul résulterait de la prise en compte des emplois d'intérim que j'avais effectués, mais que le trésor public n'avait pas comptabilisés. Cette imposition trouble mon budget, car dès lors je dois mensuellement au trésor public 182 euros. Je suis désespéré ne sachant que dire à mon interlocutrice. C'est elle qui, constatant mon état, me demande si je milite dans une association ou si je fais des dons aux associations. J'acquiesce de la tête. Elle me dit que cela peut m'être bénéfique. C'est alors que je prends contact avec le coordonnateur Ruffin Martin Nzulu qui me dit d'en parler au coordonnateur E. Mayolo, en voyage en Angola. Ce que je fais. La réponse est claire : les dîmes sont assimilées aux cotisations, et l'acvv est une association relevant de la loi 1901. J'en informe l'agent du trésor public qui me demande de lui fournir l'attestation relative aux versements de ma dîme. Le coordonnateur me délivre l'attestation, à son retour d'Angola. Je l'envoie au trésor public, qui me signifie au retour du courrier qu'après déduction de mes cotisations à l'Acvv, je ne dois plus au trésor public que 140 euros. Quelle joie !! De 1622 euros à 140, il y a de quoi jubiler, pas vrai ? Que Dieu soit loué en toutes circonstances de notre vie !

**« Demandez et l'on vous donnera, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande reçoit, celui qui cherche trouve, et l'on ouvrira à celui qui frappe. » Matth. 7, 7 et 8**